

Article

« Les Nations unies et le nouvel ordre économique mondial »

Daniel A. Holly

Études internationales, vol. 8, n° 3, 1977, p. 500-515.

Pour citer cet article, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/700802ar>

DOI: 10.7202/700802ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

LES NATIONS UNIES ET LE NOUVEL ORDRE ÉCONOMIQUE MONDIAL

Daniel A. HOLLY *

INTRODUCTION — L'ÉCONOMIE POLITIQUE DES RELATIONS INTERNATIONALES

Il est nécessaire et important avant d'aborder directement les questions étudiées dans ce travail de s'interroger sur la situation qui prévaut dans l'économie mondiale, pour en dégager les caractéristiques et tendances centrales. Pourquoi ? Parce que, bien sûr, il sera question de nouvel ordre économique mondial, même si d'instinct nous sommes portés à suspecter l'utilisation de l'adjectif « *nouvel* » dans l'expression « *nouvel ordre économique mondial* », et refuser ainsi les voies de l'idéologie dominante qui tend à présenter cet ordre comme quelque chose de radicalement nouveau.

Cette préoccupation accordée à l'économie mondiale ne signifie pas que nous acceptons certaine conception des relations internationales courante dans la littérature spécialisée, qui distingue la politique internationale des relations économiques internationales et constitue, en dernière analyse, les fondements d'une construction théorique des relations internationales axée sur la supposée existence de systèmes internationaux politiques et économiques distincts, à étudier séparément même quand sous la pression des faits, on finit, sans plus, par admettre l'inévitabilité d'une interaction.

L'analyse qui suit affirme qu'il y a un système international comportant différentes instances : instance économique, instance politique et instance idéologique¹. Il s'ensuit que pour nous les relations internationales ne sont jamais que politiques ou qu'économiques ou même qu'idéologiques. D'ailleurs, c'est soulever un faux problème que de vouloir appréhender les relations internationales exclusivement par l'un quelconque de ces biais. Car, si l'observation des rapports entre États révèle l'existence de plusieurs types de relations, ceci ne saurait justifier la tendance à séparer les faits politiques de la vie internationale d'autres faits de nature différente. Cela ne saurait servir non plus de fondement à une théorie des

* *Professeur au Département de science politique à l'Université du Québec à Montréal.*

1. Nous élaborons plus en détail cette « construction » théorique du système international dans une autre étude, actuellement en cours de préparation.

relations internationales qui ne serait que politique, économique ou idéologique et dont le principe d'intelligibilité se trouverait dans les seuls phénomènes y correspondant. Ce serait confondre apparence et essence.

Il importe plutôt, une fois constatée cette diversité de la vie internationale, de s'interroger sur les origines et les conséquences de cette structuration particulière du système international et sur les rapports qu'entretiennent entre elles les diverses instances pour expliquer pourquoi les relations « politiques », la politique internationale, occupent une si grande place dans les relations internationales. Tout ceci dans une tentative, non pas d'exclure du champ d'investigation tel ou tel aspect de la réalité étudiée, mais plutôt de « recréer » l'unité de cette réalité en dégagant les déterminations fondamentales et arriver à expliquer les phénomènes observés².

Il va de soi que c'est de relations internationales en général qu'il sera question dans ce qui suit et non pas de relations internationales politiques ou économiques exclusivement, même si, à cause de la spécificité du sujet traité, tel phénomène plutôt que tel autre occupe les devants de la scène : les phénomènes politiques en l'occurrence. Ce dernier énoncé éclaire notre propos tout en exposant une façon particulière d'aborder la discussion des faits des relations internationales retenus pour analyse. Discuter aujourd'hui du nouvel ordre économique mondial c'est, en fait, discuter de l'utilisation, par certains groupes, classes ou fractions de classe, d'appareils d'État, dans une stratégie bien articulée en vue de transformer l'actuelle division, ou ce qu'on croit être l'actuelle division internationale du travail. La politique est à l'avant-plan. On ne peut que le constater et y conclure, une fois que l'on admet que cette situation traduit la réalité de la lutte des classes au niveau international, en ce sens qu'elle laisse voir les contradictions qui opposent bourgeoisies du centre et de la périphérie entre elles, en ce qui a trait à l'extraction et la répartition de la plus-value. L'attention est ainsi nécessairement attirée sur « la lutte de classe du prolétariat à l'échelle mondiale contre ses conditions d'exploitation, contre son statut généralisé d'O.S...³ ».

D'une certaine façon, sans anticiper des développements à venir plus loin, nous affirmons que cet effort d'instauration d'un nouvel ordre économique mondial, n'est en somme qu'une tentative de redéfinition et de réaménagement des bases d'une alliance internationale de classes dans laquelle les différentes bourgeoisies du monde occupent les places les plus importantes. Les buts d'une telle alliance ? Répondre à un problème fondamental du capitalisme, l'extraction de la plus-value relative⁴ et renforcer la domination de ces bourgeoisies. Les objectifs secondaires poursuivis par cette remise en cause ? Une répartition différente de la plus-value ? Ce n'est pas tout à fait certain, quoique ce soit la forme qu'elle affecte.

2. Sur ce point, cf. Ernest MANDEL, *Le Troisième Âge du capitalisme*, Paris, Union Générale d'Éditions, 1976, tome I, pp. 1-35.

3. Cf. Christian PALLOIX, *L'internationalisation du capital. Éléments critiques*, Paris, François Maspéro, 1975, p. 105.

4. *Ibid.*, p. 104.

Qu'entend-on par là ? À ce point, il devient impératif de faire intervenir d'autres développements « internationaux » pour éclairer cette opposition Nord-Sud et les marchandages qui la révèlent. En d'autres formes, il est une question à considérer prioritairement avant de pousser plus loin le raisonnement : Quel est le cadre dans lequel se produisent ces branle-bas et qui leur donne une signification ? Ce contexte est celui de l'internationalisation du capital, phénomène qui se manifeste de nos jours par la constitution de firmes géantes : les multinationales. Avec cette internationalisation du capital, on assiste à des restructurations industrielles, accompagnées d'un processus de relocalisation de certaines branches d'industries et report de leur activité productive du centre à la périphérie⁵, avec localisation de « la production des biens de production... dans les zones dites à plus fort niveau de développement⁶ ».

La conséquence de tout cela c'est, à la suite du mouvement d'industrialisation substitutive des importations, une nouvelle « impulsion » donnée à l'industrialisation des formations sociales de la périphérie, dans le cadre d'une division internationale du travail modifiée. En fait, plus simplement, il s'agit de la consolidation d'un mode d'accumulation du capital comportant comme caractéristique de formes d'industrialisation de la périphérie. Cette tendance ne se développe donc pas en sens contraire à la demande d'industrialisation émanant du Tiers-Monde.

C'est cette demande et sa formulation « militante » qui ont surtout retenu l'attention et permis d'accréditer la thèse d'un nouvel ordre économique à créer. On a déjà vu que le mouvement de mise en valeur internationale du capital aboutissait à des formes d'industrialisation de la périphérie bien avant qu'il ne soit question de nouvel ordre économique international. Il y a plus que cela, cependant. S'il est vrai que la satisfaction des doléances des pays sous-développés, particulièrement celles concernant les prix des produits primaires, facilitera l'appropriation par ces pays d'une partie de la plus-value générée sur leur terri-

5. À ce sujet, C. Palloix écrit : « L'exportation de capital ne vise pas seulement à élargir le procès de circulation, mais s'investit dans la production à la soi-disant « périphérie »... Les barrières à l'élargissement des conditions d'extraction de la plus-value relative notamment... ne pouvaient plus être levées à travers un modèle d'accumulation international fondé uniquement sur l'appropriation du surplus agricole et minier et la « tonte » des coupons ; l'extraction de la plus-value relative se heurtait notamment aux barrières dressées par la lutte de classe du prolétariat à l'extraction de la plus-value absolue... Toute production nouvelle de plus-value relative exige en même temps production nouvelle de plus-value absolue... Or, un certain nombre de branches, très techniques, très lourdes en capital, ont rencontré ou rencontreront un seuil dans la zone développée, sur la base de la lutte de classes, où l'obstacle à l'élargissement de la plus-value absolue devient en même temps obstacle à l'élargissement de la plus-value relative ; le report à la « périphérie » de ces branches technico-économiques (sidérurgie, pétrochimie de base et des grands intermédiaires) ou autres (automobile, textile, cuir et chaussures...) a pour origine la possibilité de jouer sur la plus-value absolue pour produire en même temps de la plus-value relative : c'est là où la main-d'œuvre est la moins chère, la plus abondante, que l'on emploie des techniques les plus capital-intensives, la technologie la plus avancée pour l'économie de travail vivant, et pour cause... », *Ibid.*, pp. 102-103.

6. *Ibid.*, p. 59.

toire, on ne saurait s'en tenir à ces seuls aspects de la situation sous peine d'aboutir à des erreurs d'interprétation.

Il y a lieu de se demander à quoi seront affectés ces revenus plus élevés, et ce qui en découlera du point de vue de l'extraction et de la répartition de la plus-value. C'est, de toute évidence, pour mieux satisfaire la demande accrue d'importations suscitée par le processus d'industrialisation⁷, et en même temps encourager le développement de celui-ci. Or le capital privé étranger est invité à participer, soit seul, soit en association avec le capital autochtone, au développement des forces productives nationales, d'une part⁸. De l'autre, on fait dépendre l'industrialisation de la périphérie, en grande partie, de l'accès à la technologie, développée dans les formations du centre⁹. Cette double dépendance, financière et technologique, et son acceptation explicite par les classes dirigeantes des sociétés de la périphérie, risquent fort de conduire à une situation qui ne nuit aucunement aux intérêts des bourgeoisies du centre¹⁰, tout en profitant certes à leurs alliés autochtones. La lutte pour l'expansion du commerce extérieur des pays sous-développés et la structuration d'un nouvel ordre économique mondial apparaît de plus en plus comme l'une des formes sous lesquelles se manifestent les tendances générales du capital¹¹.

Constaté ceci n'épuise pas la question. Jusqu'ici la discussion s'est évertuée à dégager la signification, pour une meilleure compréhension de la réalité étudiée, de certains faits des relations internationales : les rapports économiques internationaux. Bien qu'ils soient déterminants en dernière analyse, ils ne doivent pas faire perdre de vue la complexité réelle de la vie internationale et l'obligation de recourir, au niveau de l'explication globale, à d'autres facteurs, comme la volonté de puissance, par exemple. Sur le fond de l'expansion mondiale du capi-

7. Cf. les diverses publications de la Conférence des Nations unies sur le Commerce et le Développement, particulièrement : ONU, *Proceedings of the United Nations Conference on Trade and Development, Geneva, 23 March-16 June 1964, vol. I, Final Act and Report*, New York, United Nations, 1964 ; ONU, *United Nations Conference on Trade and Development, Second Session, New Delhi, vol. I, Report and Annexes*, New York, United Nations, 1968 ; ONU, *United Nations Conference on Trade and Development, Third Session, Santiago de Chile, vol. I, Report and Annexes*, New York, United Nations, 1973.

8. *Ibid.*

9. *Ibid.*

10. Ceci est d'autant plus plausible que les investissements privés étrangers se font dans les secteurs les plus dynamiques des économies sous-développées, que certaines des branches où ils se concentrent le plus n'ont « plus qu'un contenu technico-économique (livrer de semi-produits à l'échelle internationale...), vide de contenu économique propre, c'est-à-dire de caractère totalement marchand capable de nouer un tissu industriel » (PALLOIX, *op. cit.*, p. 119), et que le marché local de capitaux est plus accessible aux entreprises étrangères. Pour des informations sur un aspect de cet état de choses, cf. Georges CORM, « Les capitaux pétroliers et la réforme de l'ordre financier international », dans *Le Monde diplomatique*, n° 271, octobre 1976, p. 6.

11. Dans *Le Capital*, Marx nous fournit un principe méthodologique qui nous a servi dans la rédaction de cette partie du travail : « Les tendances générales et nécessaires du capital, écrit-il, sont à distinguer des formes sous lesquelles elles apparaissent. » Karl MARX, *Le Capital*, tome II, Livre premier, Paris, Éditions Sociales, p. 10.

talisme et des contraintes qu'elle exerce sur les rapports internationaux, les relations internationales mettent en évidence le rôle prépondérant des appareils d'État divers, engagés dans une lutte au sein de la structure très hiérarchisée qu'est le système international, donc obéissant la plupart du temps à des considérations liées intimement à la réalité de leurs sociétés. En d'autres termes, c'est parce que l'État est un des principaux « acteurs » internationaux, que le monde est découpé en de nombreuses formations sociales, animée chacune par une dynamique qui lui est propre (articulation particulière de modes de production, forces productives plus ou moins développées, lutte de classe plus ou moins vive...), etc., qu'il lui est possible de suivre des politiques beaucoup plus proches des intérêts des classes sociales et fractions de classe des sociétés qu'ils gouvernent, donc d'engager des rapports conflictuels avec d'autres États. Les relations internationales ne sauraient en conséquence être restreintes à la prise en considération exclusive de leurs seuls aspects économiques. Établir les tendances nécessaires du capital comme fondement de l'intelligibilité profonde de la vie internationale, c'est une chose. Mais poser que c'est la seule réalité qu'il importe d'étudier, c'est toute autre chose, car alors il y a d'importantes questions qui demeurent sans réponse.

L'une de ces questions, en rapport avec le thème traité dans ce travail, est celle-ci : s'il est vrai que les revendications des formations économiques et sociales du Tiers-Monde et les politiques auxquelles elles conduisent ne sont que les formes sous lesquelles se manifestent les tendances nécessaires du capital, comment expliquer alors les résistances des formations économiques et sociales du centre et les tensions qui s'ensuivent dans le système international ?

Le découpage du monde en de nombreuses formations sociales, caractérisée chacune par un état particulier de la lutte des classes, un certain niveau de développement des forces productives et donc par des situations et conjonctures socio-politiques distinctes, résulte en des politiques étrangères – considérées comme moyen partiel de solution des difficultés éprouvées par ces sociétés – qui s'opposent et créent des tensions au sein du système international. C'est en somme, cette nécessaire préoccupation des divers gouvernements avec des problèmes et une situation politiques et économiques nationaux ou domestiques qui est facteur d'instabilité dans les rapports internationaux. De la solution correcte de ces problèmes dépendent une foule de choses : croissance économique, compétitivité de l'industrie, niveau de vie élevé, maintien en place du gouvernement et maintien de la domination de classe, diminution de l'acuité de la lutte des classes, autant de choses qui consolident la place occupée dans le concert des nations ou permettent de l'améliorer. Si les interventions des gouvernements des formations sociales du centre appuient objectivement l'internationalisation du capital¹², force nous est cependant de reconnaître que le souci premier est la scène domestique. Il s'ensuit des rigidités dans la politique étrangère qui tarde à reconnaître les tendances profondes du mouvement de l'internationalisation et hésite à s'y con-

12. Cf. Nicos POULANTZAS, *Les classes sociales dans le capitalisme aujourd'hui*, Paris, Éd. du Seuil, 1974.

former. D'où ces oppositions et affrontements, cette politique de puissance, reflets des contradictions du développement d'un mode de production fondé sur le développement inégal¹³. Il risque d'en être ainsi longtemps encore tant que ce mode de production sera dominant, ce qui n'exclut pas parfois, selon les situations concrètes, une mise en sourdine des rivalités en vue, d'une part, de la constitution de mécanismes de coordination des différentes politiques pour faire échec à des actions estimées néfastes¹⁴ ou, d'autre part, du règlement de difficultés de fonctionnement du système¹⁵.

Ce qu'il est plus intéressant de constater, c'est que la situation créée par la tendance à accélérer et à institutionnaliser les transformations de la division internationale du travail, déjà en cours dans le système international, est politique. L'objectif – une certaine division internationale du travail – n'est pas qu'économique. Il s'agit aussi et en même temps de modification des règles du jeu en vue d'assurer une plus grande et plus active participation dans les processus décisionnels¹⁶, et d'aboutir à un changement favorable et durable – pour les pays du Tiers-Monde – du rapport de force international. Il n'est plus question de subir passivement sa dépendance. Dorénavant, on désire se mettre en position de la négocier¹⁷. C'est l'ensemble des rapports internationaux qui est ainsi engagé dans ces négociations. La perspective d'analyse adoptée doit, en conséquence, être capable d'en rendre compte dans sa complexité certes, mais aussi en mettant en relief le mouvement des instances.

I – L'ONU ET LE NOUVEL ORDRE ÉCONOMIQUE MONDIAL : LA PREMIÈRE PHASE

Cadre privilégié du débat sur le nouvel ordre économique mondial, les Nations unies jouent un rôle considérable dans cette question. L'ONU n'est pas seulement un forum, un lieu de rencontre. Elle intervient aussi activement dans la recherche de solutions par le biais de ses organes et de ses agences spécialisées,

13. Cf. Ernest MANDEL, *op. cit.*, chap. 2 et 3.

14. C'est le cas qui nous occupe dans ce travail. Les projets de Conférence Nord-Sud et de mise sur pied d'un « cartel » des pays consommateurs de pétrole sont des exemples de tels mécanismes de coordination.

15. Les différentes conférences monétaires récentes, Rambouillet, Porto-Rico, etc., illustrent nos propos.

16. On peut lire ce qui suit dans une publication de l'ONU : « More effective participation by developing countries, whether recipients or contributors, in the decision-making process in the competent organs of the International Bank for Reconstruction and Development and the International Development Association, through the establishment of a more equitable pattern of voting rights », UNITED NATIONS, *Programme of Action on the Establishment of a New International Economic Order*, New York, United Nations, 1974, Document A/RES/3203 (S-VI), 16 May 1974, p. 9 ; voir aussi : UNITED NATIONS, *United Nations Conference on Trade and Development, Third Session, Santiago de Chile, vol. I, Report and Annexes*, New York, United Nations, 1973, p. 1.

17. Cette affirmation n'est pas valable pour tous les pays-membres du groupe des 77. Une minorité, parmi lesquels on trouve l'Algérie et Cuba, a une attitude plus radicale et serait encline à aller beaucoup plus loin.

contribuant ainsi à la réalisation d'un état de chose, dont on a discuté dans la première partie. À considérer tout ce qu'elle a fait ou continue de faire dans ce domaine, il apparaît clairement que toute cette activité met en relief, et a surtout engagé, la fonction de reproduction de l'ONU.

Dans le cas présent, il est possible de relever en effet à l'appui de cette interprétation tout une liste d'effets recherchés ou produits par l'organisation internationale en question. Certains découlent du fait que les Nations unies sont un point de rencontre, un endroit de discussion, d'autres de ce que l'ONU dans sa structuration actuelle, organisation internationale dans un système mondial capitaliste dominé par les pays du centre, ne peut que servir les fins du dit système. En ce qui a trait au nouvel ordre économique mondial, l'ONU a surtout eu à cœur la production des changements nécessaires à l'accumulation internationale.

De ce point de vue, la meilleure façon de concevoir le rôle de l'ONU, c'est de la saisir comme un lieu d'identification de problèmes d'intérêt général, de débroussaillage et d'articulation de politiques adéquates. Ceci est important dans un système international où les gouvernements sont généralement incapables, seuls, de s'élever au-dessus de leurs intérêts particuliers. Or, en permettant et facilitant l'expression de frustrations, mécontentements et aspirations, l'organisation internationale permet aux uns et aux autres de se reconnaître, donc de faire cause commune, en même temps qu'elle crée, en partie grâce aux lenteurs de sa procédure et aux résistances manifestées par ceux de ses membres qui estiment devoir être éventuellement lésés, une situation propice à une réflexion plus approfondie et à une meilleure compréhension de la nature des problèmes en cause¹⁸. Tout se passe comme si l'ONU prenait sur elle-même la tâche d'articuler l'intérêt général du capital par-delà les intérêts particuliers.

Concrètement, cela a revêtu la forme suivante. L'initiative, à l'ONU, a été prise par la Commission économique de l'ONU pour l'Amérique latine (la CÉPAL) composée essentiellement de représentants de formations économiques sous-développées. L'époque : les années cinquante. La thèse : – simplifiée à outrance – le développement économique de l'Amérique latine est bloqué à cause de la structure du système international qui distribue les États en États de la périphérie, des rapports de domination qui s'ensuivent et des effets sur le commerce extérieur des pays de la périphérie – la détérioration séculaire des termes de l'échange en étant l'un des plus importants – et donc sur leur capacité

18. Bien que l'exécution de cette fonction repose en grande partie sur le mode de fonctionnement de la structure, il ne faut pas sous-estimer non plus l'importance, à cet égard, des initiatives de certaines agences spécialisées dominées par les États du centre. C'est le cas notamment de la Banque Mondiale qui exerce une influence énorme sur tous les programmes de développement de l'organisation internationale. Cf. Erich H. JACOBY, « Les sociétés multinationales et le développement du Tiers-Monde. Une influence croissante dans le système des Nations unies », *Le Monde diplomatique*, juillet 1976, n° 268, pp. 4-5.

réelle de développement économique¹⁹. Ce point de vue fut rejeté d'emblée comme erroné. Des économistes réputés s'évertuèrent à prouver l'inexactitude des thèses de Prebisch²⁰ et la CÉPAL devint la bête noire des États-Unis. Le débat ne gagne point les autres instances de l'institution.

Le contexte international, il faut le dire, ne s'y prête point. La décolonisation, accompagnée de l'entrée massive de pays sous-développés à l'ONU, ne devient réalité qu'au début de la décennie suivante. La guerre froide mobilise toutes les énergies. Les pays sous-développés, même ceux qui connaissent une certaine forme d'industrialisation (c'est notamment le cas de l'Amérique latine), sont surtout exportateurs de produits primaires. Il n'est pas encore question de développer leur production manufacturière pour l'exportation. Les investissements directs étrangers d'ailleurs s'évertuent à perpétuer la spécialisation internationale prévalant à cette époque²¹. Il en résulte une détérioration continue des termes de l'échange²², une réduction de la part de ces pays dans les échanges commerciaux internationaux²³ et des difficultés économiques croissantes.

Une des caractéristiques essentielles de cette période – au fond, il faut la faire remonter à 1945, c'est-à-dire à la fin de la Deuxième Guerre mondiale – c'est la tendance des investissements directs étrangers à se concentrer dans le secteur manufacturier, donc à encourager un processus d'industrialisation de la

-
19. UNITED NATIONS ECONOMIC COMMISSION FOR LATIN AMERICA, *Economic Survey of Latin America, 1949*, New York, United Nations, 1950 ; UNITED NATIONS, *Theoretical and Practical Problems of Economic Growth*, New York, United Nations, E/CN 12/221, 1951.
20. Pour une présentation partielle de telles critiques, cf. Albert O. HIRSCHMAN, « Ideologies of Economic Development in Latin America », dans Albert O. HIRSCHMAN (ed.), *Latin American Issues, Essays and Comments*, New York, The Twentieth Century Fund, 1961.
21. Cf. UNITED NATIONS ECONOMIC COMMISSION FOR LATIN AMERICA, *External Financing in Latin America*, New York, United Nations, 1965. Discutant des investissements directs étrangers dans la région, pour la période 1951–1962, les auteurs du rapport affirment : « The new direct investment went almost to import substitution industries (manufacturing) or export industries (mines and smelters, petroleum, tropical agriculture) » (p. 140). Ils ajoutent plus loin, à propos du Brésil, du Mexique et de l'Argentine : « According to United States Department of Commerce statistics... most of the new investment made by the branches and subsidiaries of United States firms in the three countries... went to the manufacturing industries, whose production was intended, save in exceptional cases, for the domestic market... This investment constituted 80,8 per cent, 51,6 per cent and 35 per cent of the total flow of direct investment to Brazil, Mexico and Argentina respectively. Its sectoral distribution may be considered as reasonably representative of that of new foreign investment in the aggregate » (p. 145).
22. Cf. NATIONS UNIES, *Vers une nouvelle politique commerciale en vue du développement économique*, Paris, Dunod, 1964, chap. 1.
23. « The share of developing countries in total world trade has steadily declined : from just under 31,2 per cent in 1950 it had fallen to 19,1 per cent in 1966 ; if oil exports are excluded, the decline over the same period was from 24,4 per cent to just over 14 per cent », dans UNITED NATIONS, *United Nations Conference on Trade and Development, Second Session, New Delhi, vol. I, Report and Annexes*, New York, United Nations, 1968, p. 8.

périphérie même s'il avait commencé en leur absence²⁴. On est déjà à un « mode d'accumulation internationale du capital fondé sur l'exportation de capital ancré dans la production (internationalisation de la production)²⁵ ». Ceci est important, car une fois constaté que les termes du problème ne sont pas le développement industriel de la périphérie *versus* sa non-industrialisation, puisque le mouvement même de mise en valeur internationale du capital en est porteur, l'on est forcé de se poser la question à savoir ce qu'« on » tente de réaliser à travers toutes ces discussions sur un ordre économique mondial, supposément nouveau. C'est, en somme, se demander s'il est juste de parler de Nouvel ordre économique mondial.

Il faut attendre, cependant, les années soixante pour assister à la reprise de l'offensive des pays sous-développés et à la généralisation du débat, à la fois à l'ONU et à l'extérieur de cette dernière. Que s'est-il passé qui explique ce regain d'activité autour de cette question ? Comment, c'est-à-dire en quels termes, le problème a-t-il été posé ? Quelles formes de lutte ont été utilisées de part et d'autre ?

Par rapport à la période antérieure, nombre de facteurs nouveaux incitent les formations sociales périphériques à relancer leur action revendicative. La décolonisation et l'arrivée massive de nouveaux États modifient quelque peu le rapport de force à l'ONU. Non pas qu'ils deviennent majoritaires. Ils l'étaient avant 1960 et cela dès 1946. Des 48 membres signataires originels de la Charte des Nations unies, 30 sont des pays sous-développés²⁶. Il y a là un problème concret et théorique à considérer : pourquoi faut-il attendre la décennie soixante pour que le Tiers-Monde, majoritaire dès le début, devienne « présent » à l'ONU ? Répondre à cette question c'est en même temps trouver ce qui est spécifique à la période considérée et impose le problème du développement à l'attention du monde.

La crise des sociétés sous-développées évidente, vers le milieu des années cinquante s'aggrave. Leur commerce international ne fournit plus les ressources nécessaires à l'accélération de l'industrialisation²⁷. Les situations internes se dégradent ou risquent de le devenir. La révolution cubaine, l'entrée victorieuse des troupes révolutionnaires à la Havane en 1959 et la prolifération de foyers de guérilla en Amérique latine tirent la sonnette d'alarme. L'urgence d'agir est ressentie vivement. Surtout que l'effondrement des empires coloniaux complique une situation déjà passablement complexe. Des solutions doivent être trouvées. C'est à ce moment que l'ONU entre en jeu. Certes, elle n'est pas une nouvelle

24. Il est généralement admis que le mouvement d'industrialisation substitutive d'importation a été le produit des grandes crises internationales : les deux guerres mondiales et la Grande Crise de 1929, avec surtout, sinon exclusivement, la participation du capital national.

25. PALLOIX, *op. cit.*, p. 102.

26. Ce total inclut la Turquie et la Grèce. Même en les excluant, les pays sous-développés sont encore majoritaires.

27. Cf. NATIONS UNIES, *Vers une nouvelle politique commerciale en vue du développement économique*.

venue dans le domaine du développement. Elle s'en occupe depuis le début des années cinquante. Seulement, ses interventions vont prendre une ampleur considérable à partir de 1960. Elle devient un lieu principal de production d'un discours et d'une action sur le sous-développement et le développement. C'est bientôt le lancement de la « Décennie du développement ».

Il y a mieux, cependant. D'une certaine façon, les tendances profondes de l'économie mondiale aident à comprendre les malaises qu'éprouvent les pays sous-développés. C'est essentiellement pour lever « les barrières à l'élargissement des conditions d'extraction de la plus-value relative » que les capitaux exportés s'étaient investis dans la production²⁸. Les industries d'import-substitution avaient été la forme sous laquelle ceci s'était réalisé. Mais cette solution approchait ses limites. Destinée à approvisionner les marchés intérieurs, elle bute bientôt sur l'étroitesse de ceux-ci. Une instance de l'ONU, la Commission économique pour l'Amérique latine, pressentant la crise imminente de ce soit-disant « modèle » de développement, propose la création d'un marché commun en Amérique latine²⁹. La constitution de marchés régionaux et le dynamisme ainsi insufflé aux activités économiques doivent, dans l'esprit des promoteurs d'un tel projet donner un second souffle à ce « modèle » de développement. Les difficultés de mise en œuvre – il faut vaincre de nombreuses réticences ; les négociations sont longues et ardues ; etc. – font que les résultats escomptés ne sont pas atteints.

Le procès d'internationalisation de la production suivait son cours cependant. L'énorme accroissement des investissements directs américains à l'étranger, dans les industries de produits manufacturés, après la Deuxième Guerre mondiale³⁰, provoque des réactions chez leurs partenaires européens³¹. On assiste alors à des restructurations industrielles destinées à rendre les entreprises européennes plus compétitives internationalement. L'État y joue un rôle de premier plan et apporte tout son concours³². Les conséquences de tout cela : une « impulsion » plus grande à l'internationalisation par le biais de l'internationalisation des procès de production et des rapports de production³³, et de nouveaux états de la lutte des classes dans les États du centre qui posent des limites à l'extraction

28. Cf. PALLOIX, *op. cit.*, p. 102.

29. Cette formule de développement fondée sur la substitution d'importation avait surtout été appliquée en Amérique latine. Il n'est pas étonnant alors que ce soit au sein de la Commission économique régionale de l'ONU, la CÉPAL, que l'on se soit préoccupé des insuffisances de la formule et efforcé de trouver des solutions à la crise.

30. Cf. Harry MAGDOFF, *L'Âge de l'impérialisme*, Paris, François Maspéro, 1970 ; PALLOIX, *op. cit.* ; UNITED NATIONS, *Multinational Corporations in World Development*, New York, United Nations, 1973.

31. Cf. POULANTZAS, *op. cit.*

32. PALLOIX, *op. cit.*, pp. 77-83.

33. *Ibid.*, pp. 83-86, C. Palloix écrit, par exemple : « ...au plan du capital marchandise... la confrontation des processus productifs nationaux, où la marchandise régnait en maître, a cédé la place à l'interpénétration des processus productifs, à l'internationalisation de la production, qui se manifeste par la tendance à l'égalisation des conditions de l'échange... » (p. 80).

de la plus-value relative. Il se crée ainsi une situation propice au report à la périphérie de certaines activités productives localisées jusque-là au centre³⁴.

La décennie 1960 n'est pas seulement celle d'une très grande croissance des activités de développement des Nations unies. Elle est aussi une période où certains développements à la périphérie annoncent – lorsque pris ensemble et rapportés aux tendances générales de l'économie mondiale – des restructurations conformes à ces tendances. Les programmes d'industrialisation³⁵ adoptés un peu partout dans le Tiers-Monde, les nationalisations des propriétés étrangères³⁶ dans le secteur de la production des produits primaires (agricoles et miniers), l'affirmation militante de la souveraineté nationale sur les ressources naturelles et du droit d'exploitation de celles-ci au bénéfice des sociétés où elles existent, bref une sorte de nationalisme mesuré³⁷, voilà autant d'indices de ce réaménagement qui affecte la périphérie, accompagne et soutient la campagne pour la création d'un nouvel ordre économique mondial.

II – L'ONU ET LE NOUVEL ORDRE ÉCONOMIQUE MONDIAL : LA DEUXIÈME PHASE

L'aggravation de la situation économique des pays sous-développés, jointe à leur écrasante majorité au sein de l'ONU et à l'instrumentalité de cette dernière comme lieu d'expression et d'identification des problèmes et malaises du système international, relancent la discussion sur les inégalités du système. Cette fois-ci les choses se présentent autrement.

Tout d'abord, contrairement à la période précédente, ce ne sont plus les seuls « penseurs » d'une agence régionale de l'ONU – la Commission économique pour l'Amérique latine – qui sont impliqués. Des gouvernements, donc des appareils d'État, s'engagent dans cette confrontation que la CÉPAL a grandement préparée et dont elle a été, dans une certaine mesure, l'initiateur. Autre caractéristique nouvelle : les formations sociales sous-développées, aidées en cela par

34. « Un certain nombre de branches, très techniques, très lourdes en capital, ont rencontré ou rencontreront un seuil dans la zone développée, sur la base de la lutte de classes, où l'obstacle à l'élargissement de la plus-value absolue devient en même temps obstacle à l'élargissement de la plus-value relative ; le rapport à la « périphérie » de ces branches technico-économiques ou autres a pour origine la possibilité de jouer sur la plus-value absolue pour produire en même temps de la plus-value relative... », PALLOIX, *op. cit.*, pp. 102–103.

35. L'Inde, le Brésil, le Pérou, le Mexique, pour ne citer que ces pays, adoptent à l'époque des plans de développement nettement orientés vers l'accroissement du secteur manufacturier de leur économie.

36. Le Pérou offre un exemple idéal de ce type de politique. Cf. Anibal QUIJANO, « Nationalism and Capitalism in Peru: A Study in Neo-Imperialism », *Monthly Review*, July–August 1971.

37. Nous entendons par là un nationalisme qui n'exclut pas totalement la participation de l'étranger dans la vie économique nationale et lui réserve même une place de choix.

l'intense débat³⁸ sur les conditions du développement économique et la similitude des problèmes confrontés surtout, se sont regroupées et ont décidé de faire front commun. C'est le fameux groupe des 77. Cette coordination de et dans l'action a cependant sa contrepartie dans l'unité d'action que cherchent à se donner les États industrialisés du centre. Elle impose aussi à chaque groupe ainsi formé – c'est surtout vrai de celui des pays sous-développés – l'obligation, au nom du maintien de la cohésion et à cause de la diversité des intérêts représentés, de procéder à de longues négociations et à ne retenir que les propositions ralliant l'appui de tous les membres³⁹. Le choix des Nations unies comme lieu principal d'articulation d'une politique commune et cohérente a – autre fait d'importance – pour effet d'empêcher une radicalisation excessive et une polarisation inflexible des positions⁴⁰.

L'activité est fébrile à l'ONU au cours de cette période. Les conférences succèdent aux assemblées spéciales. La Conférence des Nations unies sur le Commerce et le Développement se réunit en 1964, à Genève. Elle est vite institutionnalisée et devient un organe des Nations unies. D'autres Conférences de la CUNCED suivent : New Delhi (1968), Santiago de Chili (1972), Nairobi (1976). L'Assemblée générale des Nations unies tient en 1974 et 1975 deux réunions extraordinaires consacrées aux problèmes du développement et du nouvel ordre économique mondial⁴¹. Des instances sont créées : l'ONUDI et la CNUCED. Qu'essaie-t-on de régler ?

Officiellement, il s'agit de mettre en place les conditions du développement économique du Tiers-Monde. Est-ce ce qui se passe effectivement ? Rien n'est moins certain, même si – il faut le reconnaître – c'est l'aspect que prennent les choses. En effet, les positions défendues par les pays sous-développés reposent sur des analyses qui font ressortir les distorsions subies par leurs économies du fait d'une insertion particulière dans l'économie mondiale. Dans la perspective où l'on se place, c'est la structure du système international qui est responsable de cet état de choses. C'est sur elle qu'il faut agir. Il est indispensable de transformer les pratiques courantes en matière d'échange international pour, à la faveur d'un tel changement, hâter et/ou accélérer l'industrialisation de la périphérie. Les prix internationaux des produits primaires exportés doivent être stabilisés. Mieux, les pays industrialisés doivent faciliter l'accès à leur marché aux produits manufacturés et semi-manufacturés en provenance des pays sous-

38. Il est important de signaler que le débat en question n'a pas eu lieu uniquement à l'ONU. Il s'est développé en même temps à l'extérieur de l'organisation internationale.

39. Cf. Branislav GOSOVIC, UNCTAD, *Conflict and Compromise*, Leiden, A. W. Sijthoff, 1972.

40. Ceci est dû en partie à la dépendance financière de l'organisation internationale des contributions de ses membres les plus développés. L'exercice du droit de vote est ainsi tempéré à la longue. La négociation des points litigieux prend plus d'importance. Ce qui maximise les possibilités de changement ordonné.

41. Il s'agit de la VI^e Réunion extraordinaire et de la VII^e Réunion extraordinaire.

développés, apportant ainsi un soutien actif à l'industrialisation de ceux-ci⁴². Voilà qui se présente comme une voie de développement économique. Est-ce le cas ? Seule une analyse plus attentive des principales propositions adoptées pendant ces rencontres internationales peut renseigner sur la nature réelle du projet. Il est entendu que référence sera constamment faite aux développements internationaux extérieurs à l'organisation internationale pour prendre la mesure et déterminer la signification et la portée de ce qui se passe à l'ONU.

La volonté d'industrialisation est indiscutablement l'aspect le plus saillant de ces efforts qui ont l'ONU pour scène. Cependant, l'industrialisation dont il est question est essentiellement une industrialisation dépendante, en ce sens qu'elle n'est pas conçue comme devant déboucher sur une transformation radicale des sociétés concernées ni de la structure internationale. Les pays sous-développés industrialisés resteront des appendices des économies du centre, d'après ce schéma. La spécialisation internationale, dont on recherche, selon nous, la consolidation par le biais de la généralisation de formes déjà réalisées⁴³, est ancrée dans la réalité du développement inégal.

The developed countries should adopt the following measures :

(c) Facilitate development of new and strengthen existing policies, taking into account their economic structure and economic, social and security objectives, which would encourage their industries which are less competitive internationally to move progressively into more viable lines of production or into other sectors of the economy, thus leading to structural adjustments within the developed countries, and redeployment of the productive capacities of such industries to developing countries and promotion of a higher degree of utilization of natural resources and people in the latter.

(d) Consideration by the developed countries of their policies with regard to processed and semi-processed forms of raw materials, taking full account of the interests of developing countries in increasing their capacity and industrial potentials for processing raw materials which they export⁴⁴.

Quoi de plus révélateur des objectifs réellement poursuivis que cette résolution de l'ONUDI ? Il n'y a pas à en douter, c'est l'intensification du procès d'internationalisation du capital que l'on recherche. Les principes inclus dans cette Déclaration de Lima seront endossés et adoptés par la VII^e réunion extra-

42. Des informations plus détaillées sur ces divers points peuvent être obtenues des publications suivantes des Nations unies : UNITED NATIONS, *Proceedings of the United Nations Conference on Trade and Development, Geneva, 23 March-16 June 1964, vol. 1, Final Act and Report* ; UNITED NATIONS, *United Nations Conference on Trade and Development, Second Session, New Delhi, vol. 1, Report and Annexes* ; UNITED NATIONS, *United Nations Conference on Trade and Development, Third Session, Santiago de Chile, vol. 1, Report and Annexes* ; UNCTAD, *Report of the United Nations Conference on Trade and Development on its Fourth Session, Nairobi, Kenya, 5-31 May 1976* (Doc. n° TD/217 - 12 July 1976).

43. Voir les raisonnements exprimés dans les deux premières parties de ce travail.

44. Cf. UNIDO, *Lima Declaration and Plan of Action on Industrial Development and Co-operation*, Second General Conference of The United Nations Industrial Development Organization, Lima, Peru, 12-26 March 1975 (adopted at The Final Plenary Meeting).

ordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies⁴⁵. On les retrouve également dans la Résolution 96 (IV) de la quatrième Conférence des Nations unies sur le Commerce et le Développement⁴⁶. Ils étaient déjà contenus en puissance dans la Déclaration sur l'établissement d'un nouvel ordre économique mondial et le Programme d'action sur l'Établissement d'un nouvel ordre économique mondial, adoptés à la VI^e réunion extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies⁴⁷.

On pousse en fait à des restructurations industrielles dans les pays industrialisés capitalistes, accompagnées du report à la périphérie de ces branches industrielles où la lutte des classes pose des limites à l'extraction de la plus-value relative.

Au même moment... sont créées (au centre) des conditions de reconversion de la force de travail pour des activités de plus forte valorisation du capital, avec des taux de plus-value plus élevés⁴⁸.

Cette prise de position de l'ONU sur ces questions vont dans le même sens que d'autres développements dans le monde. Il a déjà été fait référence à la réalité de l'internationalisation du capital – phénomène antérieur à cette grande agitation des milieux onusiens. À cette même époque, un des faits les plus intéressants à retenir, c'est que des économistes parmi les plus réputés – un Jan Tinbergen, par exemple – et des institutions telles la BIRD et l'OCDE, se penchent sur le problème de la division internationale du travail⁴⁹. Il y a généralement accord sur deux points : certaines formes d'industrialisation de la périphérie sont souhaitables ; mais en même temps, on maintient le principe des avantages comparatifs et de la spécialisation⁵⁰. La réflexion intellectuelle traduit ainsi les

45. Voir UNITED NATIONS, *Development and International Economic Co-operation. Report of The Ad Hoc Committee of The Seventh Special Session*, 1975 (Doc. n° A/10232 – 24 September 1975 ; also : UNITED NATIONS, *Resolutions Adopted by the General Assembly During its Seventh Special Session*, Supplement n° 1 (A/10301), New York, United Nations, 1975.

46. UNCTAD, *Report of The United Nations Conference on Trade and Development on its Fourth Session* (Doc. n° TD/217 – 12 July 1976).

47. Cf. UNITED NATIONS, *Resolutions Adopted by The General Assembly During its Sixth Special Session*, Supplement n° 1 (A/9559), New York, United Nations, 1974.

48. PALLOIX, *op. cit.*, p. 125 ; voir aussi : COMMITTEE FOR ECONOMIC DEVELOPMENT, *Toward a New International Economic Order. A Joint Japanese-American View*, New York, Committee for Economic Development, 1974.

49. Cf., par exemple, Jan TINBERGEN, *The Optimal International Division of Labour*, Netherlands Economic Institute, Rotterdam, March–April 1968 ; Bohuslav HERMAN and Jan TINBERGEN, *The International Division of Labour : A Quantitative Illustration*, Netherlands Economic Institute, Rotterdam, September 1969 ; Ole David Kohr NORBYE, *Possible Research Projects in The Field of Restructuring of Industry on a World-Wide Basis in Order to Improve The International Division of Labour*, OECD Development Centre, OECD Doc. 80.733, Paris, 1973 ; Hal B. LARY, *Import of Manufactures from Less Developed Countries*, New York, NBER, 1968.

50. Ceci est d'ailleurs vrai pour la CNUCED qui faisait référence dans une publication de 1968 au fait que « many developing countries should have a comparative advantage over developed economies in two broad types of industrial goods : resource-based products and labour-intensive products », dans UNCTAD RESEARCH DIVISION, *The International Division of Labour and Developing Countries*, Research Memorandum n° 24, 7 December 1967 (UN Document TD/40 – 19 January 1968).

préoccupations du moment. Elle éclaircit le débat et jette les bases intellectuelles d'une action à venir. Et fait significatif, elle émane du centre. Ce qui s'annonçait en 1964, lors de la première Conférence des Nations unies sur le Commerce et le Développement, comme une confrontation entre des lignes politiques irréductibles, prend de moins en moins une allure de confrontation. Il y a tendance à la convergence.

Ceci ne signifie point que les hésitations, les réticences, les craintes des gouvernements des pays développés aient disparues. D'une part, le problème n'est pas qu'économique. Il est aussi et surtout politique. Les formations sociales sous-développées – il en a été fait mention plus haut – veulent avoir leur mot à dire dorénavant :

The developing world has become a powerful factor that makes its influence felt in all fields of international activity. These irreversible changes in the relationship of forces in the world necessitate the active, full and equal participation of the developing countries in the formulation and application of all decisions that concern the international community⁵¹.

Il y a là une situation qui pose problème. Des prétentions que les États industrialisés, habitués à exercer une hégémonie indiscutable, ne sauraient accepter. D'autre part, il y a la lutte du prolétariat à l'intérieur qui, menacé de chômage, refuse le re-déploiement de certaines branches industrielles à l'étranger⁵². Sans parler des habitudes et attentes d'un patronat ayant longtemps bénéficié des politiques protectionnistes. La prise de conscience, provoquée par la discussion autour du nouvel ordre économique international, n'est pas une condition suffisante d'un changement profond des rapports internationaux. Les possibilités de conflit demeurent donc, et avec elles une atmosphère d'affrontement, d'ailleurs jamais disparue.

Du point de vue de la génération et de l'appropriation de la plus-value relative par les formations sociales du centre, l'autre aspect de l'action des Nations unies à retenir concerne le rôle et la place attribués aux investissements étrangers. Leur apport est jugé nécessaire⁵³. C'est avec le concours des investisseurs étran-

51. RESOLUTION 3201 (S-VI), « Declaration on The Establishment of a New International Economic Order », UNITED NATIONS, *Resolutions adopted by The General Assembly during its Sixth Special Session*, p. 3.

52. Cf. Charles LEVINSON, *International Trade-Unionism*, London, G. Allen et Unwin, 1972 ; Charles LEVINSON, *Les firmes multinationales et l'inflation mondiale*, Paris, Éd. du Seuil, 1973.

53. La Résolution 97 (IV) de la IV^e Session de la CNUCED déclare : « Action should be taken at the national, regional and international levels aimed at achieving a reorientation in the activities of transnational corporations towards more complete manufacture in developing countries and toward further processing therein of raw materials for both domestic and foreign markets... », dans UNCTAD, *Report of The United Nations Conference on Trade and Development on its Fourth Session*, p. 20 ; cf., aussi, RESOLUTION 3202 (S-VI), « Programme of Action on The Establishment of a New International Economic Order », dans UNITED NATIONS, *Resolutions adopted by The General Assembly during its Sixth Special Session* ; UNIDO, *Lima Declaration and Plan of Action on Industrial Development and Co-operation*.

gers que se réalisera l'industrialisation de la périphérie. D'ailleurs, les gouvernements des pays industrialisés ont, bien avant la lettre de ces résolutions, mis en place des politiques, sous la forme d'assurance de remboursement, en cas de nationalisation, de tout ou de partie des capitaux exportés par leurs nationaux, par exemple, dans le but assez évident d'appuyer concrètement l'accumulation internationale. Voilà qui ne constitue pas une situation radicalement nouvelle, différente de l'ancienne. On voit mal ce qu'il y a de nouveau là-dedans.

Les déclarations nationalistes et les affirmations concernant la souveraineté nationale, les droits de tout pays d'en exercer les attributions sur l'exploitation de ses ressources naturelles, suffisent-elles à fonder cette thèse quant à la création d'un ordre international nouveau ? On le voit mal. Les gouvernements des pays développés ont fini par accepter l'idée d'une prise en charge de la mise en valeur de leurs ressources naturelles par les pays sous-développés. Serait-ce les demandes en faveur d'un échange moins inégal qui en constitueraient l'élément essentiel ? S'en tenir à ce seul aspect n'est pas sérieux. On laisse de côté des aspects autrement plus importants du problème général abordé dans cette étude. Il n'y a d'issue possible à cette délicate tâche d'élucidation que de recourir, comme ça l'a été tenté ici, à une approche qui permette à la fois de découvrir l'essence des phénomènes considérées et d'expliquer leur apparente diversité.

CONCLUSION

Au terme de cet essai d'interprétation de l'action de l'Organisation des Nations unies au profit d'un nouvel ordre économique mondial, quelques questions seulement et leurs réponses. Est-ce une contribution au développement économique des pays du Tiers-Monde ? Certes non. Contribution plutôt à leur croissance économique. Création d'un nouvel ordre économique mondial ? Non. Plutôt renforcement et consolidation des tendances générales déjà manifestes du capital. Élargissement aussi des conditions de production de la plus-value relative. Par delà la reproduction élargie, ainsi assurée, ne peut-on déceler des forces œuvrant dans la direction contraire ? Évidemment oui. D'une certaine façon, les revendications dont nous avons traité reflètent les contradictions d'un système mondial dominé par le capitalisme. Il ne fait pas de doute que l'exploitation massive dont sont l'objet des sociétés périphériques, et les énormes ponctions de capitaux qui en découlent, sont la cause première de leurs difficultés. Partant, de leur volonté d'y remédier. Les obstacles à surmonter, les alliances de classe sur lesquelles reposent leur pouvoir et, dans la très grande majorité des cas, une volonté de réforme plutôt que de changement drastique, voilà autant de facteurs qui expliquent que les appareils d'État du Tiers-Monde se soient de préférence prêtés et livrés à la reproduction élargie. Ils n'ont pu cependant que gagner du temps.